



Adresse de retour Postbus 2232, 3500 GE Utrecht, Pays-Bas

Chauffeur véhicule en panne

**Rijkswaterstaat Verkeer-
en Watermanagement**
Ing. R.P.J.M. Salden

Griffioenlaan 2
3526 LA Utrecht
Postbus 2232
3500 GE Utrecht
Pays-Bas
www.rijkswaterstaat.nl

Contact
Programmabureau Incident
Management

Date 9 février 2016
Objet Véhicule en panne : disposition nationale relative aux poids lourds

Notre référence
ZB/PBIM/GJV/0003

Votre référence

Pièce(s) jointe(s)

Cher chauffeur,

Vous êtes tombé en panne avec votre véhicule. Le Ministère des Travaux Publics et de la Gestion des Eaux accorde une importance primordiale à la sécurité et à la limitation de la gêne pour les autres usagers de la route. C'est pourquoi, en tant que gestionnaire du réseau routier principal, le Ministère des Travaux Publics et de la Gestion des Eaux a pris des accords avec le secteur du transport et les assureurs pour déplacer au plus vite les véhicules en panne vers un lieu sûr. Cette collaboration est intitulée l'Incident Management (Gestion des incidents) et elle est l'exécution de la politique des pouvoirs publics. Ceci signifie pour vous que le Ministère des Travaux Publics et de la Gestion des Eaux demande à une entreprise de dépannage de déplacer votre véhicule vers un lieu sûr. Les frais de cette intervention sont à votre charge. Par conséquent, l'entreprise de dépannage vous présentera immédiatement après le remorquage une facture pour paiement ou elle vous demandera une garantie de paiement. Si vous ne réglez pas les frais dans les délais, cela entraînera des actions de recouvrement qui généreront des frais supplémentaires.

Sous certaines conditions, il est possible de faire appel à l'expertise d'un expert en véhicules, chargements et environnement. Dans ce cas, une personne compétente en la matière se rend sur le lieu de la panne pour conseiller les services d'assistance et pour rédiger un rapport de la situation.

Les frais de l'intervention de l'expert sont facturés séparément au(x) propriétaire(s) du (des) véhicule(s) impliqué(s). Si vous êtes assuré pour le remorquage ou le conseil d'un expert en véhicules, chargements et environnement, vous pourrez transmettre la facture à votre assureur.

Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des incidents relatifs aux poids lourds sur le site www.stimva.nl.

Salutations distinguées,

LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT,
en son nom,
Le directeur de la Gestion du trafic routier,

M. R.P.J.M. Salden